

MÄERTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune
de MERTERT

Dossier suivi par :

Service technique

☎ 740016-45

☎ 740016-42

☎ 740016-49

✉ romain.koster@mertert.lu

✉ laure.weisslinger@mertert.lu

ATTESTATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Conformément à l'article 109.3 du règlement communal sur les bâtisses modifié et approuvé par le Conseil Communal de Mertert en date du 21 octobre 2003, il est attesté par la présente que

Owneest S.A.

10, Avenue de la Faïencerie

L-1510 LUXEMBOURG

a reçu en date du 18 juillet 2018 l'autorisation de construire no. 2018/077 pour:

la construction du lot 2 du PAP « Néi Mëtt », soit deux immeubles d'habitation dénommés bâtiments B et C, aux adresses 07 et 07A rue Saint Martin à L-6635 Wasserbillig sur la parcelle inscrite au cadastre de la Commune de Mertert, section B de Wasserbillig, sous le numéro 726/4309 comprenant 19 logements collectifs dans le bâtiment B et 34 logements collectifs dans le bâtiment C

Les plans et conditions d'autorisation peuvent être consultés dans les bureaux du service technique communal pour autant qu'ils portent sur l'implantation et les dimensions de la construction.

Il est porté à la connaissance de toute personne à toutes fins utiles, qu'elle dispose d'un délai de trois mois, sous peine de forclusion, à partir de la publication de la présente, pour introduire, par le ministère d'un avocat à la Cour, un recours en annulation devant le Tribunal administratif contre cette autorisation.

Wasserbillig, le 02/08/2018

Pour le Bourgmestre

Le Préposé du Service Technique
Romain KOSTER
Ingénieur diplômé



remis/déposé par porteur ou voie postale aux
propriétaires des parcelles attenantes no.
546/2954, 546/2953, 558/1868, 558/2607,
558/2608, 558/2652, 558/2717, 558/2718,
713/3429, 713/2071, 713/3141, 713/3626,
713/2261, 713/2262, 713/2563, 713/3142,
713/4297.

Cette attestation fait l'objet de publicité adéquate selon art 5 du RGD du 08 juin 1979